



**RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL**  
Un Peuple-Un But-Une Foi

**SOIXANTE-DIX-NEUVIEME SESSION DE L'ASSEMBLEE MONDIALE**

-----  
**DECLARATION DU SENEGAL**

**Genève, .....2026**

|                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Point 20</b>        | <b>Collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Document</b>        | Document A79/23                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Action attendue</b> | Prendre note du et à formuler toutes observations ou recommandations qu'elle jugera pertinentes, en particulier en ce qui concerne les questions suivantes :<br>Comment le Secrétariat peut-il traduire au mieux les principaux résultats en un soutien supplémentaire pour les États Membres ?<br>Quel soutien supplémentaire le Secrétariat doit-il apporter au système de développement des Nations Unies, y compris aux coordonnatrices et coordinateurs résidents et aux équipes de pays, afin de renforcer le positionnement de la santé dans les plans-cadres de coopération et la mise en œuvre au niveau des pays ? |
| <b>Temps</b>           | 2 mn                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Commission</b>      | A                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |

**Monsieur le Président,**

**Distingués Délégués,**

Ma délégation remercie pour la présentation du rapport relatif à la collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales.

Le Sénégal demeure convaincu que la santé constitue à la fois un droit fondamental, un moteur du développement économique et social, et un facteur de stabilité des nations. La coopération interinstitutionnelle au sein du système des Nations Unies revêt à ce titre une importance stratégique majeure.

Nous félicitons l'OMS pour son engagement dans les travaux de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et des plateformes multilatérales ayant permis de promouvoir la couverture sanitaire universelle, les soins de santé primaires, la santé mentale, la lutte contre les maladies non transmissibles, ainsi que la préparation aux pandémies. Nous saluons également le renforcement de la coopération avec l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les institutions financières partenaires.

Au Sénégal, le bureau pays de l'OMS collabore activement avec le gouvernement et l'ensemble des acteurs bi et multilatéraux au sein de l'équipe pays du système des Nations Unies. L'OMS y assure la présidence du groupe santé et protection sociale, récemment restructuré.

Face aux crises sanitaires, humanitaires, climatiques et économiques actuelles, le Sénégal formule les recommandations suivantes :

- Renforcer l'appui technique et financier aux pays à revenu faible et intermédiaire pour accélérer la couverture sanitaire universelle ;
- Consolider la coopération entre l'OMS, les coordonnateurs résidents et les équipes pays pour mieux intégrer les priorités sanitaires dans les cadres de coopération nationaux ;
- Accroître les investissements dans les systèmes de santé résilients : ressources humaines, infrastructures, digitalisation et surveillance épidémiologique ;
- Promouvoir les financements innovants et la mobilisation des ressources domestiques ;
- Renforcer la collaboration avec les organisations africaines pour soutenir la souveraineté pharmaceutique du continent.

Le Sénégal réaffirme son attachement au multilatéralisme et au rôle central de l'OMS comme autorité directrice de la santé mondiale.

**Je vous remercie.**